

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Délibération n° DC2024-091**

Date de la convocation : 05/12/2024

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 76

Conseillers représentés : 9

Le douze décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 015 Vincent THIRION , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FAILLON Gérard , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 055 DELANDHUY Pascal , 056 DANNEAUX Dominique , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 068 HAULIN Bertrand , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 072 NICOLITCH Cédric , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , 080 Gérald LORFEUVRE , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

**Ont donné procuration** : 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 028 MEIS Michel (à 029 SIGNORET Francis) , 037 LEFORT Sylvie (à 038 SEMBENI Anne) , 064 MALVAUX André (à 062 PIEROT Chantal) , 084 FLEURY Vincent (à 046 SINGLIT Benoît) , 099 LE GALL Jean François (à 097 AUDEGOND Michaël) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie) ,

**Secrétaire de séance** : M. Thierry MACHINET

**OBJET : MODIFICATION DE LA DEFINITION DE L'INTERET COMMUNAUTAIRE POUR LA  
COMPETENCE FACULTATIVE ACTION SOCIALE**

Vu l'article L. 5214-16 du CGCT qui impose la définition de l'intérêt communautaire de certaines compétences obligatoires et des compétences optionnelles des communautés de communes ;

Vu les statuts de la communauté de communes et notamment la compétence facultative Action sociale ;

Vu la délibération n°DC2017/72 du Conseil communautaire du 03/07/2017 définissant l'intérêt communautaire ;

Vu la délibération n°DC2019/44 du Conseil Communautaire du 08/04/201699 modifiant l'intérêt communautaire de la compétence facultative Action Sociale ;

.../...

Considérant la nécessité de modifier l'intérêt communautaire de la compétence facultative action sociale,

Entendu l'exposé du Président,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE par 82 voix POUR, 1 voix CONTRE ( 086 MACHINET Thierry) et 2 ABSTENTIONS (056 DANNEAUX Dominique , 073 BOXEBELD Pascal) :**

DE DEFINIR d'intérêt communautaire au sein de la compétence Action Sociale les actions suivantes :

- **Aide financière aux étudiants** dont les parents sont domiciliés sur le territoire dans le but de favoriser la poursuite des études en fonction de critères définis
- **Accompagnement d'actions pour l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans** du territoire de la Communauté de Communes
- **Extension des locaux situés 15 rue du champ de foire** mis à disposition de l'association FJEPCS La Passerelle, ou de toute autre structure dans le domaine social, **et la gestion** de la totalité du bâtiment après réalisation de ses travaux d'extension
- **Soutien aux projets éducatifs portés par les SIVOM, SIVU et communes** favorisant l'accès à la culture et l'éducation à l'environnement des enfants du territoire .
- **Création et gestion d'un Relais Petite Enfance** dont les missions sont :
  - Participer à l'information des candidats potentiels au métier d'assistant maternel ;
  - Offrir aux assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, un cadre pour échanger sur leurs pratiques professionnelles ainsi que les conseiller pour mettre en œuvre les principes applicables à l'accueil du jeune enfant, notamment en organisant des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants qu'ils accueillent ;
  - Faciliter l'accès à la formation continue des assistants maternels et, le cas échéant, aux professionnels de la garde d'enfants à domicile, et les informer sur leurs possibilités d'évolution professionnelle, sans préjudice des missions spécifiques confiées au service départemental de protection maternelle et infantile
  - Assister les assistants maternels dans les démarches à accomplir; Informer les parents, ou les représentants légaux, sur les modes d'accueil du jeune enfant, individuels et collectifs, présents sur leur territoire et les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapté à leurs besoins
  - Mais également confirme les missions suivantes :
    - Recenser les besoins des enfants âgés de moins de 3 ans et de leurs familles en matière de services aux familles et de soutien à la parentalité
    - Soutenir la qualité des modes d'accueil recensés (charte nationale de l'accueil du jeune enfant)

D'AUTORISER, le cas échéant, le Président à signer tous les actes à intervenir nécessaires à l'application de cette décision.

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET

Le Président,

Benoit SINGLET

